

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MONSIEUR ROMAIN COLONNA
AU NOM DU GROUPE « FEMU A CORSICA »**

OBJET : Démographie en Corse.

Merci pour votre question Monsieur le Conseiller,

Elle est une question essentielle mais également une question difficile, une question qui peut aussi porter en elle, « comme la nuit apporte l'orage », des risques de réflexes malthusiens, des risques de dérives, y compris de dérives xénophobes, des risques de repli sur soi.

Ces risques, en ce qui nous concerne puisque je parle au nom du Conseil exécutif de Corse mais aussi, sur ce point-là, au nom de la majorité territoriale et au nom du courant politique auquel nous appartenons, il nous faut les identifier pour pouvoir mieux les écarter.

Nous avons depuis longtemps dit et montré en effet que, pour nous, le peuple corse est une communauté de destin et qu'être Corse, c'est à la fois une origine mais aussi une volonté, et cela peut être la volonté d'une personne sans qu'elle soit nécessairement née ici. Donc, pour nous, être Corse et faire société, cela ne dépend ni du lieu de naissance, ni de la couleur de la peau, ni de l'éventuelle religion pour ceux qui en ont une.

De manière générale, la question démographique est un défi politique pour toutes les sociétés et pour tous les continents qui se pose en des termes différents selon que l'on soit à un endroit ou à un autre de la planète.

En ce qui concerne la Corse, objet aujourd'hui de dynamiques humaines larges et puissantes, cette question démographique est, ici aussi, un véritable défi politique. Je me souviens, et peut-être que certaines et certains des collègues s'en rappellent également, d'une intervention de Michel Castellani dans cet hémicycle, lors de l'avant-dernière mandature, où sa démonstration, ses inquiétudes et ses analyses avaient été partagées y compris par la majorité de l'époque.

Ceci étant posé, quelques chiffres, et surtout les perspectives politiques, économiques, sociales et culturelles.

Vous l'avez dit, une hausse trois fois supérieure à celle de la France, très largement supérieure à toutes celles enregistrées ailleurs, notamment sur le continent. Une population de l'île qui a augmenté de 5,7 % sur 5 ans, 18 350 personnes en plus depuis 2013, et surtout une augmentation de population qui se fait uniquement par un solde migratoire. C'est un constat.

Les corses sont de plus en plus âgés. Les corses font peu d'enfants et la population corse augmente uniquement par solde migratoire positif. Un solde migratoire dont on ne sait pas d'ailleurs avec exactitude comment il est composé, y compris dans ses dynamiques économiques et sociales, parce que les agrégats ne permettent pas de le faire.

Cette question d'un accroissement considérable de la population suscite des difficultés. Des difficultés qui affectent, vous l'avez dit, le domaine de l'aménagement du territoire, ainsi que le domaine économique et social. Je tire un exemple d'un entretien récent que j'ai eu avec des assistantes sociales de la Collectivité de Corse qui me disaient que cette augmentation ciblée, par exemple, dans la périphérie d'Aiacciu, entraînait une augmentation considérable de personnes qui, arrivées en Corse, n'y trouvent pas forcément de travail, se retrouvent dans une situation de grande précarité et, dépourvues de la connaissance des codes de la société corse, nouent une relation de tension forte dans leur environnement, y compris avec les services sociaux. Les services me l'ont dit clairement, ce qui d'ailleurs été à l'origine d'un mouvement de grève qui reflète une expression d'inquiétude et de mécontentement fort. Du fait de l'augmentation en quelques années de la demande sociale directement liée à ce solde migratoire positif, les outils de réponse de la Collectivité de Corse qui a fusionné les compétences dans anciens conseils départementaux, n'étaient plus adaptés.

C'est un premier exemple dans le domaine social et on pourrait le reprendre dans le domaine du logement ou de l'emploi.

Un solde et une situation démographique qui viennent donc fragiliser les équilibres déjà précaires de notre société. Quid du développement durable, de la maîtrise du foncier ? Quid de la vision linguistique, de l'intégration, de la cohésion sociale et du sens collectif ? Oui, la Corse a toujours fabriqué des Corses historiquement, oui la Corse a vocation à continuer à fabriquer des Corses. La question fondamentale qui se pose à nous est de savoir comment faire pour que cette fonction continue d'être assurée par notre société de façon satisfaisante dans le domaine culturel -la langue, la culture, la transmission, l'intégration par la langue-, dans le domaine économique et dans le domaine social.

Nous avons, ce qui nous concerne, une vision très claire de ces enjeux. Nous nous situons dans une démarche qui puise, vous le savez, aux principes universels. Et, simultanément, nous avons la nécessité aujourd'hui de nous doter d'instruments qui nous font cruellement défaut, et dans tous les domaines.

Comment parler, par exemple, d'intégration par la langue qui est un élément essentiel d'intégration et de cohésion, si celle-ci reste à la porte des écoles, à la porte des institutions, à la porte de la vie publique ou à la porte de ce qui facilite l'accès à l'emploi ? Comment parler d'intégration par le travail si on ne crée pas les conditions d'un développement économique et social harmonieux ? Comment créer les

conditions d'accès aux droits fondamentaux, par exemple à la santé, si nous ne réformons pas de façon profonde notre système de soins ?

Comment parler d'accès aux droits au logement si l'on continue à s'accommoder d'une société qui fonctionne de plus en plus à deux vitesses avec, d'un côté, des très riches qui ont tout, y compris l'accès à la terre et au logement, et de l'autre des pauvres, quelle que soit leur origine, qui n'ont rien ou presque rien.

Donc, je suis tout à fait favorable au principe de créer les conditions d'une réflexion collective et partagée entre le Conseil exécutif de Corse et l'Assemblée de Corse, dans la diversité de ses composantes. Je vous propose en conséquence qu'au terme de la question orale qui a suggéré cette initiative, nous nous réunissions pour réfléchir à la façon la plus efficace de mettre en place ce dispositif de travail.

Je vous remercie.